

Rapports de comités

que le ministre des Finances indique bien dans quel camp il se range.

A mon avis, le ministre des Finances pourrait l'indiquer en abolissant l'exonération de la taxe sur les gains de capital jusqu'à concurrence de 500 000 dollars, et en colmatant les échappatoires dont se prévalent les entreprises et qui créent une situation injuste partout au Canada. Quelque 80 000 sociétés en moyenne ne paient aucun impôt à chaque année financière bien qu'elles affichent des bénéfices.

● (1250)

Au lieu de parler de consultations interminables avec les gouvernements provinciaux et avec ses collègues, le ministre des Finances devrait peut-être trancher le noeud gordien qui empêche le gouvernement du Canada de prendre les premières vraies mesures en vue d'établir un programme universel de garderies d'un bout à l'autre du Canada. Le chef de mon parti a déjà fait une proposition en ce sens et la députée de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) a proposé un plan concret visant à instaurer un régime national de garderies dont les dépenses prévues se chiffrent à 320 millions de dollars. C'est assez pour commencer à répondre aux désirs des résidents de ma circonscription et de tout le pays, car le temps est venu de considérer cela comme une priorité nationale et non comme une responsabilité qui incombe uniquement aux provinces. Il est temps de voir à ce que les hommes et les femmes qui ont de jeunes enfants aient accès à des services de garderies de qualité et à prix abordable dans toutes les régions du pays.

Ce sont des choses que nous espérons trouver dans le budget. Je demande au ministre des Finances de ne pas faire de cette remise à plus tard de la présentation de sa réforme fiscale une excuse pour ne pas la proposer bientôt. Les Canadiens en ont besoin dès maintenant.

* * *

[Français]

GESTION ET SERVICES AUX DÉPUTÉS

PRÉSENTATION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du Comité permanent de la gestion et des services aux députés.

[Traduction]

Si la Chambre y consent—et je puis vous assurer, monsieur le Président, que nous avons tenu les consultations habituelles—j'ai l'intention de proposer l'adoption de ce rapport plus tard aujourd'hui.

* * *

PÉTITIONS

ON DEMANDE L'ABOLITION DE DROITS AFFECTANT L'IMPORTATION DE LIVRES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter à la Chambre cinq pétitions provenant de l'Alberta et signées par des gens qui estiment que le gouvernement du Canada a imposé un tarif de représailles sur les livres en langue anglaise importés qui limite l'accès des Canadiens à la littérature et à l'information.

Les signataires estiment en outre que ce tarif a eu peu de conséquences sur le secteur de l'édition aux États-Unis, qu'il pénalise pourtant les consommateurs canadiens, les éditeurs, les libraires, les distributeurs et la culture canadienne, et que les prix à la hausse des livres rend difficile aux bibliothèques municipales et aux librairies du pays l'application de leur politique et programmes d'achat de livres. Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de supprimer ce tarif qui risque de causer des torts irréparables au secteur canadien de l'édition et de compromettre le programme fédéral concernant les industries de la culture dans le cadre des négociations sur la libéralisation des échanges.

OPPOSITION AU PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI SUR LES BREVETS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je voudrais présenter d'autres pétitions sur une question différente signées par des douzaines d'électeurs. Elles sont conformes à l'article 106 du Règlement. Ces pétitionnaires affirment humblement que les modifications proposées à la Loi sur les brevets qui toucheront directement tous les Canadiens non couverts par des régimes privés et publics d'assurance-maladie, augmenteront les frais, déjà élevés, des programmes provinciaux d'assurance-santé. Ils affirment également que le monopole accordé aux compagnies novatrices de produits pharmaceutiques supprimera la concurrence des sociétés de produits génériques et entraînera une hausse du prix des produits pharmaceutiques qui nuira grandement aux Canadiens obligés d'acheter des médicaments d'ordonnance; et que les modifications à la Loi sur les brevets constituent un autre exemple des concessions fédérales faites au cours des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis aux dépens de tous les Canadiens. Ils demandent humblement au Parlement de rejeter ces propositions qui feront grimper les prix des médicaments d'ordonnance au Canada.

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai des pétitions à présenter conformément à l'article 106 du Règlement. La première vient de citoyens de ma circonscription, Thunder Bay—Nipigon, qui protestent contre les modifications à la Loi sur les brevets concernant les médicaments d'ordonnance que propose le gouvernement fédéral et qui, à leur avis, feront monter les prix des médicaments pour les consommateurs canadiens et mettront hors de la portée des Canadiens moyens les médicaments d'ordonnance dont ils ont besoin. Les pétitionnaires croient que les mesures proposées léseront les Canadiens dont l'état de santé exige qu'ils se procurent régulièrement des médicaments d'ordonnance et que ces mesures vont aussi hausser les coûts des régimes d'assurance-médicaments des provinces. Ils demandent au Parlement de rejeter ces propositions qui feront augmenter le prix des médicaments d'ordonnance pour les Canadiens.

LES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE—L'INDEMNISATION

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, ma deuxième pétition vient de citoyens de Regina et de Saskatoon, dans la province de la Saskatchewan, et de citoyens de l'Alberta qui affirment que la *National Association of Japanese Canadians* est la seule organisation nationale élue de Canadiens d'origine japonaise qui a des représentants dans 15 centres répartis dans tout notre pays. Ils rappellent que l'Association a tenu des réunions publiques au sujet de la réparation